



Bulletin

Aquitaine

Tous les professionnels sont désormais informés que les dérogations accordées pour le maintien des cabinets secondaires arrivent à échéance le 15 Mars 2011.

Un formulaire vous sera adressé avant la fin de l'année afin de permettre à chacun de demander le renouvellement de cette dérogation.

Chaque demande sera personnellement examinée par la commission des cabinets secondaires selon des critères et des données précis applicables à tous.

Afin de vous aider dans votre démarche et répondre à vos interrogations ou vos inquiétudes, votre Conseil Régional viendra à votre rencontre.

Nous souhaitons la bienvenue dans la profession aux jeunes diplômés qui pourront trouver dans le bulletin un point sur les remplacements.

En effet c'est aussi le rôle de l'Ordre d'apporter aide et écoute afin qu'ensemble nous fassions avancer notre profession.

Serge Gardes
Président du CROPP Aquitaine



Le département des Landes

Ce département est peuplé de plus de 370 000 habitants. Il compte 76 pédicures-podologues, dont 9 à Mont-de-Marsan, 11 à Dax et 5 à Biscarosse.

Ils sont titulaires ou collaborateurs.

Il y a 68 cabinets principaux et 17 secondaires sur le département, 3 scm et 1 selarl.

Retrouvez les données complètes de ce département ainsi que celles du 24 et du 47 sur notre site :

www.onpp.fr/cropp/aquitaine/demographie-professionnelle.html

Accueil des jeunes diplômés

L'article 32 du Code de Déontologie indique que les jeunes diplômés devront se présenter devant tout ou partie du conseil régional dont ils dépendent, en présence du président régional pour attester de leur prise de connaissance du Code.

C'est lors du conseil régional de la rentrée, le jeudi 16 septembre que les élus accueilleront les jeunes diplômés et solenniseront l'entrée dans la profession de ces jeunes professionnels (à 18h).

Maintien de cabinets secondaires: réunions en région

Nous adresserons un courrier à toutes les personnes ayant un cabinet secondaire, dont le maintien est autorisé jusqu'en mars 2011 en fin d'année.

Vous aurez ainsi les dates des réunions de vos élus en région, ainsi qu'un formulaire à nous retourner avec les pièces nécessaires.

Remplacements

Des contrats types sont toujours à votre disposition sur le site de l'onpp, vous pouvez également nous envoyer votre demande par email afin que nous vous adressions un modèle qui vous permettra de saisir automatiquement vos noms, prénoms...

Conformément à l'article L.4113-9 du Code de la santé publique, chaque partie contractante devra, dès la conclusion du présent contrat, en communiquer un exemplaire au conseil régional de l'ordre de sa région d'inscription dans le mois suivant la conclusion du présent contrat.

Ils doivent être dûment complétés : nom, prénom (il est arrivé que les mentions REMPLACANT et TITULAIRE ne soient pas renseignées !), numéro d'inscription..., paraphés (initiales en bas de chaque page), datés et signés...

Bilan des Inscrits

Liste de ceux qui ne sont plus inscrits en Aquitaine depuis la parution du dernier Bulletin (changement de région, départ à la retraite...) : Edith ANGIBAUD, Elisabeth BRUNET, Anne-Marie BUREAU, Michel CHABANNE, Chrystel DELAGE, Nicolas FONTANA, Marie-Christine GOMEZ, Baptiste GRODENIC, Jacques LAGOANERE, Cécile RIVAILLER MARCOU, François POURQUIE.

Nouveaux inscrits au tableau

AUPETIT GEOFFREY	THIVIERS	24
BECHAC PIERRE	BENQUET	40
BIANCHETTI SUZANNE	LIBOURNE	33
BIDART CAMILLE	MAZERES LEZONS	64
BINDER FRANCOIS REGIS	MERIGNAC	33
BOUCHER LAURA	LE HAILLAN	33
CASSOU MELANIE	LEOGNAN	33
CHENEBIERAS ARNAUD	LESCAR	64
DESANTI ROMY	BORDEAUX	33
DESVAGES ANTHONY	BORDEAUX	33
DEVAUX AURELIE	SAINT JEAN DE DURAS	47
FETOUH MAEL	EYSINES	33
GJINI LEILA	VERDETS	64
GRECIET ARNAUD	BIARRITZ	64
LAUZE PAULINE	SAINT GERVAIS	33

L'exercice 2009

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009 : 3498 EUROS

Compte de résultat exercice 2009 (en K€)

Charges externes (dont élus)	21,1
DOT. amortis	1,2
Charges externes (autres)	21,2
Impôts	8,3
Personnel	32,2
Autres charges	1,8

Subventions reçues	74
Produits exceptionnels	8,8

LORMANT MARION	BAYONNE	64
MAKARON CECILE	CASTELJALOUX	47
MARTIN MAGALI	ROUFFIGNAC SAINT CERNIN DE RE	24
MERCIER FREDERIC	PESSAC	33
MOROT CHARLOTTE	BORDEAUX	33
PAILLE CATHERINE	VILLENAVE D'ORNON	33
PAIN OLIVIER	AGEN	47
PIET AUDE	BORDEAUX	33
PUYUELO JOANNA	GELOS	64
SAGARDOY CHRISTEL	BORDEAUX	33
TREMOUREUX GUILLAUME	SAINT GERVAIS	33
VEBER GILLES	AGEN	47
WALCKENAER ADELAIDE	SAINT ANDRE DE CUBZAC	33
WILS MARIE	ORTHEZ	64

Développement durable

Faites un geste éco-responsable en évitant l'envoi de votre bulletin Aquitaine. Vous pouvez le consulter sur le site onpp.fr à la rubrique Aquitaine, publications. Nous pouvons aussi vous l'envoyer par courrier électronique.

Merci de nous envoyer un email à contact@aquitaine.cropp.fr avec pour objet : **bulletin électronique**.



Conseil Régional de l'Ordre
des Pédiatres Podologues d'Aquitaine
91 rue Fondaudège 33000 Bordeaux
Téllfax : 05 56 48 99 34
email : contact@aquitaine.cropp.fr

Permanences téléphoniques
les lundi et jeudi de 9h à 18h
les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Comité éditorial : Béatrice Bastien, Annie Chaussier-Delbo, Serge Gardes,
Annick L'Hoste-Clos et Simone Manierka.
Numéro ISSN : 1960-8411 - Tirage: 700 ex